

PLASTOR



Huile parquet professionnelle

PUR-T3 MONO

niveau

1

2

3

4

Lieux publics

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = ±20m² support saturé

ASPECTS

MAT / SATINE

NETTOYAGE DES OUTILS

EAU

TEMPS DE SECHAGE

12 heures

0% NMP
NEP

caractéristiques - destinations

- Huile réactive à l'eau : **l'eau agit comme un véritable durcisseur** et déclenche la création de liaisons avec le bois pour une meilleure protection.
- **Technologie Waterproof** : résiste à l'eau plus longtemps que les autres huiles du marché.
- À base **d'huile naturelle de Tung** modifiée uréthane, délicatement parfumée au coco.
- Convient pour la protection par saturation de tous type de bois intérieurs : : neufs, anciens, gras, contenant des anti-oxydants ou joints pont de bateau.
- Elle confère une nuance ambrée naturelle et chaleureuse au parquet.
- Conforme aux normes COV 2010.
- Rénovable localement.
- Toucher soyeux.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide ambré
Séchage par	oxydation
Rendement	Variable selon l'essence de bois
Base	Huile naturelle de Tung modifiée uréthane

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20°C	0.92 +/- 0.05
Viscosité à 20°C	De 40 à 45 secondes selon les aspects - Coupe AFNOR N°4
Extrait sec en poids	De 50 à 52% +/-2 selon les aspects
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/i) : 600 g/L (2007) / 500 g/L (2010) Ce produit contient max 430 g/L COV

FILM SEC en usage	
Résistance à l'abrasion	Convient en lieux publics
Résistance aux produits chimiques après 20 jours de séchage selon la NFT 30053. Pas de dégradation du film après 2 heures de contact.	
<i>Aux produits de nettoyage</i>	Eau - détergent liquide courant (sans ammoniac) - eau de javel du commerce
<i>Aux produits alimentaires froids</i>	Huile d'olive - vinaigre - vin rouge - alcool à 40° - café - thé - ketchup

séchage

Recouvrable	12 heures	Voir conditions ci-après
Trafic faible	24 heures	En prenant certaines précautions car l'huile n'est pas sèche à cœur
Résistance optimale	2 semaines	Utilisation normale des lieux

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et la mise en huile des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

- **Sur parquets anciens** : Poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Procéder à un premier ponçage au gros grain (16 à 60). Si besoin, traiter les bois attaqués avec le Traitement Parquets Intérieurs PLASTOR et mastiquer les joints, fentes ou fissures avec le Liant de Rebouchage ou la Pâte à Bois PLASTOR. Poursuivre par un ponçage grain moyen (80-100).
- **Sur parquets neufs bruts**, un ponçage au grain fin est suffisant.
- **Sur parquets pré-huilés usine** :
 - en cas de rafraîchissement : Nettoyer soigneusement le sol pour obtenir un support propre (sans tâches ni salissures), non gras et dépoussiéré. Et appliquer l'huile régérante PLASTOR (voir mode d'emploi).
 - En cas de rénovation : si le bois est usé, poncer la surface à blanc, puis appliquer l'huile PUR-T 3 ou PUR-T 4 selon le mode d'emploi.
 - Dans un lieu extrême : appliquer de préférence l'huile PUR-T 4 avant la mise en service.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser le parquet, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Wood'Pigma®, Corrodeur Parquet, Fixateur Bois clairs).

Pour personnaliser le parquet, il est possible d'incorporer le concentré de teinte PLASTOR au Générateur de Cohésion à hauteur de 10%. Si besoin, procéder de la même façon avec l'huile PUR-T. Toutefois, pour éviter que les zones d'usure soient trop marquées et pour faciliter l'entretien, il est préférable de toujours terminer la protection du parquet par une couche d'huile incolore.

Protéger le parquet

Pour maximiser la protection du support, appliquer en système Générateur de Cohésion + huile.

Huiler

Outillage :

N'utiliser que des outils en acier inoxydable ou en matière synthétique. Utiliser un rouleau laqueur poils ras 4/5 mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase aqueuse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : broser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : broser le spalter pour éliminer les poils détachés

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans de l'eau.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer l'huile que :

- Par une température au sol comprise entre 8°C et 25°C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.

- 1 Avant l'utilisation de l'huile PUR-T 3, acclimater l'emballage à la température ambiante et veiller à ce qu'il n'ait pas été exposé au gel.
- 2 L'huile PUR-T 3 est prête à l'emploi. Toutefois, l'ajout de 10% d'eau pure (volume) dans la première couche renforce nettement les qualités de l'huile : l'eau agit comme un véritable durcisseur et déclenche la création de liaisons avec le bois pour une meilleure protection. Bien agiter avant et pendant l'application. Ne préparer le mélange que pour 1 couche.
Pour maximiser la protection appliquer en système Générateur de Cohésion + 1ère couche d'huile catalysée avec 10% d'eau + 1 à 2 couches d'huile pure.
- 3 Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau laqueur non pelucheux. Étaler l'huile en **couches très fines** et régulières.
Sur grandes surfaces, travailler par zones de quelques mètres carrés de façon à laisser un passage pratique pour venir essuyer l'excédent d'huile.
- 4 30 minutes après l'application, enlever grossièrement les excédents d'huile à l'aide d'une raclette de sol en caoutchouc ou spatule : ceci limitera l'encrassement du pad. **Essuyer ensuite soigneusement le parquet** avec une monobrosse équipée d'un pad beige ou blanc ou de chiffons de coton non pelucheux (**la surface ne doit présenter aucun excédent de produit**).

L'excédent d'huile dans les coins et les bordures devra être essuyé manuellement avec un chiffon de coton.

Laisser sécher 12 heures sans marcher sur le parquet. Lorsque le bois est sec au toucher, regarder en lumière rasante si l'aspect est uniforme. Dans ce cas le chantier est terminé, sinon appliquer une nouvelle couche d'huile en méthode spray pour saturer le bois et uniformiser l'aspect (mat sur la totalité du bois).

- 5 Terminer l'application en polissant la surface avec une **monobrosse équipée d'un pad rouge sec** pour éliminer les éventuels surplus ou remontées d'huile en surface. Essuyer également les bords au chiffon sec.

Le passage de la monobrosse provoque un échauffement de l'huile favorisant ainsi sa pénétration dans le bois.

- 6 Laisser sécher 24 heures avant de marcher sur le parquet huilé.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure chaude ou tiède. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

dilution

L'addition d'eau dans la 1ère couche ne doit pas dépasser 10% en volume. Ne pas ajouter d'eau dans les couches suivantes.

restrictions

- Ne préparer le mélange avec l'eau que pour la 1ère couche : la durée de vie du mélange est de 1 à 2 heures. **Après ce délai, le produit ne subit pas de changement visible (consistance...) mais n'est plus utilisable.**
- **Il est important de réaliser un essuyage soigné** car tout surplus laissé en surface entraînera un aspect non uniforme (zones brillantes à certains endroits et mates à d'autres).
- Le nombre de couches appliqué peut influencer sur l'aspect final du parquet : plus le nombre de couches est important plus le rendu sera satiné.
- La durabilité de l'huile ne peut être satisfaisante que si l'entretien est réalisé avec des produits adaptés et de façon régulière.
- Une application en méthode spray dès la 1ère couche est possible, mais diminue les performances de résistance de l'huile.
- Certaines conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader une huile prématurément.
- **Sur parquets anciens** : avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation d'huile lors de l'application.
Une infiltration d'huile à ces endroits risque de faire remonter toutes les cires, huiles, impuretés... à la surface.

- Ne pas dépasser un délai de 1 heure pour essuyer le produit.

cas particuliers

- Si après séchage de la dernière couche, des raccords sont encore visibles, recommencer l'application en méthode spray.
- Dans le cas de zones brillantes par endroit, constaté au-delà des 12 heures de temps de séchage, égrener légèrement et uniformément avec un monobrosse équipée d'une grille grain 180.
- Si le parquet présente des zones non homogènes (aspect non uniforme / « manques ») ou est « un peu sec », cela provient d'une saturation insuffisante du support. Dans ce cas, recommencer l'application de l'huile ou revenir avec un pad rouge imprégné d'huile et finir les coins et les bordures, avec un chiffon légèrement imbibé.
- Si le parquet présente des résidus d'huile durcie, passer la monobrosse équipée d'un pad rouge sec.
- Appliquée sur bois clair, l'huile PUR-T 3 donnera une couleur ambrée au parquet.
- **Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application de la première couche de finition et le remettre progressivement en route 7 jours après la fin de la mise en huile.
- **Sur parquets chanfreinés**, veiller à ne pas « remplir » les chanfreins pour éviter tout désordre esthétique et procéder à un essuyage manuel de tous les chanfreins.
- **Sur hêtre**, l'application du Générateur de Cohésion est indispensable pour uniformiser au mieux les zones qui seraient naturellement plus marquées car plus absorbantes.

mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant la mise en huile :

- Laisser l'huile durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis..

L'entretien d'un parquet huilé doit respecter certaines étapes. Pour chaque étape utiliser le produit adapté (voir fiches techniques des produits concernés) :

Nettoyer	Huile Nettoyante Savon Désincrustant
Régénérer	Huile Régénérante
Réparer localement	Huile Réparatrice

Malgré les performances des huiles, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer un tapis brosse ou un paillasson devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Changer les roulettes des chaises de bureaux pour des roulettes avec des bandes de roulement plus douces et incolores.
- Utiliser exclusivement des produits d'entretien parfaitement adaptés aux parquets huilés.
- Ne jamais laver un parquet à grandes eaux : l'excès d'eau peut endommager le bois, le faire tiquer, se soulever voire devenir gris.
- Si la serpillière ou le balai éponge a déjà servi pour l'entretien des carrelages..., bien rincer à l'eau claire avant de l'utiliser pour le parquet.
- Ne pas utiliser de nettoyant agressif, tels que savon de Marseille, ammoniac, nettoyant multi usages ou encore vinaigre ou eau de javel. Utiliser de préférence les produits d'entretien parquets huilés PLASTOR.
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

rénovation

- Si l'huile est usée au point que l'application de l'huile Régénérante est insuffisante pour rafraîchir le parquet, procéder à la rénovation totale de la surface. Poncer le parquet jusqu'à disparition des marques, traces, « grisaillement »... et procéder à une nouvelle application de l'huile PUR-T. Si vous êtes revenu au bois blanc, vous pouvez appliquer le Générateur de cohésion avant l'huile PUR-T.
- L'huile PUR-T permet à un parquet huilé, **après ponçage à blanc**, de pouvoir être vitrifié.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre et 5 litres

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. Une peau peut se former dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits. Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 2 an en emballage fermé d'origine.

Durée de conservation des produits entamés et non additionnés d'eau : utilisables s'ils n'ont pas été soumis au gel. Si le bidon n'est pas fermé hermétiquement, une peau peut se former. Le produit n'a pas perdu ses propriétés, enlever seulement cette peau.

Risque d'autocombustion des textiles et outils souillés par le produit. A éliminer dans un récipient hermétiquement fermé.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

certifications bio-écologiques

Ne présente aucun danger en cas de contact

NORME NF EN71.3

convient parfaitement pour des jouets, chambres d'enfants ou tous lieux fréquentés par des enfants.

Pas de migration chimique en cas de contact direct d'une personne avec le produit sec, en condition normale d'utilisation ou en cas de contact avec les muqueuses.

Aspect mat : rapport d'essai laboratoires Pourquery de Lyon n°LN01254/N03699/1 du 07/03/07

Aspect satiné : rapport d'essai laboratoires Pourquery de Lyon n°LN01254/N03698/1 du 07/03/07

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

Consulter nos fiches de données de sécurité

Respecte l'environnement

CONFORME COV 2010



COV : Composés Organiques Volatils.

La directive européenne a pour objectif de réduire les émissions de COV liées à l'emploi industriel des solvants qui participent grandement à la destruction de la couche d'ozone.

La directive comporte 2 dates d'application de plus en plus contraignantes : 2007 et 2010.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable

certifications de qualité



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annuelle et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version